



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Assemblée Générale ordinaire du 26 mars 2018

Compte-rendu

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le mardi 26 mars 2018 à 20 heures, au Centre Pierre Mendès-France à Besançon.

Etaients présents : Anne BUISSONNIER, René-Ferréol RINGENBACH, Michel ROUGE, Patrick DIGNAC, Sylvie VACHEY, Luc AUBERTEL, Laurence REHN, Léa BOTTAGISI, André LOMBARDET, Dominique GRASSER, Gérald DEMOULIN, Colette GUILLIN, Brigitte GIRARDOT, Christophe GRAS, Jean-Pierre ROBINE, Chantal BERGEZ, Hervé DEVILLE.

Le Président, Alexandre JURY, remercie les adhérents de leur présence.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral de l'année 2017
- Rapport financier de l'année 2017
- Programme d'activités 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Cotisation
- Renouvellement du Conseil d'administration

Rapport moral de l'année 2017

Le président donne lecture du rapport moral de l'année 2017. S'ensuivent des échanges avec la salle.

Gare haute du Funiculaire

Dans le prolongement des actions entreprises en 2016, le dossier « gare haute » a constitué la priorité de nos actions en 2017. Il a donné lieu à plusieurs échanges avec les différentes parties prenantes, à l'initiative de notre association.

En février 2017, la Ville de Besançon nous informait qu'elle ne souhaitait pas participer au rachat ou à la restauration de la gare haute du Funiculaire.

Nous avons donc une nouvelle fois rencontré le directeur de Grand Besançon Habitat, M. Yves DAOUZE, pour évoquer l'avenir du site. M. DAOUZE nous a réitéré la position du bailleur social, à savoir qu'une cession du bâtiment était possible, pour une somme



Les Amis du Funiculaire de Besançon



correspondant à l'amortissement du bâtiment dans la comptabilité de l'organisme (42 000€).

Durant cet entretien, nous avons rappelé que notre association était prête à envisager une action de financement participatif permettant le rachat et la restauration du bâtiment.

Suite à cette entrevue, nous avons repris contact avec la Fondation du Patrimoine afin de savoir si un rachat de la gare haute était éligible dans le cadre des chantiers soutenus par la fondation. Me SAINTHILLIER, déléguée régionale, nous a informés que la Fondation ne pouvait pas financer le rachat de la gare (elle peut uniquement financer des chantiers de restauration). Il nous a été conseillé de nous adresser à l'agence *Dartagnans*, qui finance également des projets de ce type incluant un rachat de bâtiment.

Le Président rappelle que la gare haute et la machinerie sont inscrites aux Monuments Historiques depuis 2011 (sur initiative de l'association) : cette inscription, qui empêche la destruction et la transformation de l'immeuble, implique également des obligations en matière de conservation de l'existant.

Il est donc proposé aux adhérents de réfléchir sur l'opportunité de lancer rapidement (avant l'été 2018), une opération de financement participatif pour permettre à l'association de se porter acquéreur de la gare haute. Les services culturels de l'Etat et de la Région pourraient par la suite être sollicités pour participer financièrement à la restauration de la gare, grâce à la protection MH.

Des échanges nombreux ont lieu dans la salle concernant l'avenir de la gare haute.

La Ville de Besançon, propriétaire de la gare basse et de la voie ferrée, constitue un partenaire incontournable pour notre association, y compris dans ce projet. En effet, la sortie de la gare haute du parc locatif est soumise à une autorisation préfectorale. La Ville doit également donner son accord pour une telle désaffectation du bâtiment. Elle sera donc prochainement informée de notre projet de mécénat et sollicitée pour avis.

Journées du Patrimoine

Le Président dresse un rapide compte-rendu des Journées du Patrimoine 2017. La mobilisation de 12 bénévoles, le partenariat avec Grand Besançon Habitat et le soutien du CCH ont permis une ouverture de la gare haute pour la seconde année consécutive. La gare basse a été ouverte au public, comme les autres années.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Malgré des conditions météorologiques défavorables, 600 visiteurs ont été accueillis durant ces deux journées, dont plus de 300 en gare haute. De nombreux Brégillots ont profité de cette ouverture du site pour effectuer une visite.

Le thème des Journées du Patrimoine, orienté vers la jeunesse, nous a conduits à réaliser une installation pédagogique permettant d'expliquer le croisement des voitures du Funiculaire à l'évitement central. Des chariots en bois, inspirés des châssis des vraies voitures ont été réalisés et reliés à une corde, permettant de faire fonctionner une réplique des châssis dans des conditions réelles. Malheureusement, nous avons été pris par le temps : l'installation n'a pu être mise en place que le dimanche après-midi, alors que la pluie commençait à tomber. Elle pourra néanmoins être déployée en 2018.

Le Président profite de l'occasion pour remercier une nouvelle fois les bénévoles mobilisés pour l'occasion. Sans eux, l'ouverture des deux sites n'aurait pas été possible. Le soutien logistique du CCH, qui met à disposition des bénévoles et du matériel (stand, tables, chaises...) est également d'une aide vitale.

Campagne d'adhésions

La campagne de distribution de flyers destinés à faire connaître notre association a été relancée en 2017. Plusieurs centaines de dépliants ont été distribués dans le périmètre proche du Funiculaire.

Cette distribution a permis à 16 nouveaux adhérents de nous rejoindre.

Présence de l'association sur les réseaux sociaux

Le président dresse un rapide bilan de la présence de l'association sur Internet et les réseaux sociaux. Il rappelle que l'association est présente sur trois canaux de diffusion :

- Le blog de l'association (www.besancon-funiculaire.com), qui existe depuis mars 2005. En 2017 neuf notes ont été publiées. Les documents officiels sont régulièrement mis à jour (dossier de presse, comptes-rendus...). A chaque publication, une newsletter est envoyée (154 abonnés fin 2017).
- La page Facebook (<https://www.facebook.com/funiculairebesancon>), en ligne depuis 2011. En 2016, la page est en forte progression (350 « j'aime » au 1^{er} mars 2018, contre 278 début 2017), du fait de publications suivies et plus nombreuses.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Elle est un complément indispensable au blog et permet des publications plus informelles et spontanées.

- Le compte Twitter (<http://www.twitter.com/funibregille>), en ligne depuis 2015. Au 1^{er} mars 2018, on compte 80 abonnés.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2017.

Rapport financier 2016

Le Trésorier Michel ROUGE donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique de l'année 2017.

Le résultat est très légèrement déficitaire (-50€). A noter que le déficit est inférieur aux années précédentes (il était de près de 300 € en 2015 et 2016). Cette situation s'explique par une absence de financement des Journées du Patrimoine, dont les charges sont supportées par nos fonds propres. Il avait été demandé une subvention de 300 € à la Ville pour couvrir les frais liés à cette action, qui a été rejetée.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2017.

Programme d'activités pour 2018

Le Président détaille le programme d'activités pour 2018, et précise qu'il se situe dans le prolongement des actions engagées en 2017.

Projet de rachat de la gare haute

La poursuite des actions autour de la gare haute constitue la priorité pour l'année à venir. Le projet de financement participatif autour du rachat du bâtiment doit nous permettre de mobiliser la population autour de cet élément de notre patrimoine. La plate-forme *Dartagnans*, vers laquelle nous a orienté la Fondation du Patrimoine, sera sollicitée dans les prochaines semaines.

Il est notamment évoqué la possibilité d'organiser un événement à caractère festif au fort Beauregard, à la fin du printemps, au moment du lancement de l'opération de mécénat,



Les Amis du Funiculaire de Besançon



afin de communiquer au public sur notre projet. Cette proposition doit être affinée dans les prochaines semaines, en fonction de l'avancement du dossier.

En fonction de l'avancée, nous travaillerons sur la réaffectation du bâtiment et proposerons des pistes réalistes, en lien avec la population. Cette réflexion pourra être mise en place dans le cadre des activités du CCH.

Poursuite de la campagne d'adhésions

La campagne d'adhésion 2017 a permis une très légère hausse du nombre de membres (91 fin 2017, contre 90 fin 2016). Pour mener à bien les actions à venir, il est indispensable poursuivre la relance de l'association, en vue de repasser au dessus de la barre symbolique des 100 adhérents (chiffre non atteint depuis 2013).

Le Président indiquant qu'il serait opportun de poursuivre cette action en 2018 ; en effet, nombre de rues n'ont pas été couvertes en 2017. Par ailleurs, 2000 dépliants ont été imprimés en 2017, il en reste près de 1500 à distribuer. Il n'y a donc pas de budget à prévoir dans l'immédiat pour cette opération.

Il est donc fait appel aux bonnes volontés pour assurer la distribution des dépliants dans le quartier. Anne BUISSONNIER, Christophe GRAS, Laurence REHN, Léa BOTTAGISI, Gérald DEMOULIN se portent volontaires pour distribuer des dépliants autour de leur domicile.

Les adhérents seront, d'une manière plus générale, sollicités lors du prochain appel à cotisation.

Journées du Patrimoine, projet « Urbex »

Comme chaque année, nous participerons aux Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018. Les bénévoles souhaitant nous venir en aide peuvent d'ores et déjà noter cette date dans leur calendrier. Le CCH sera également sollicité.

Nous reprendrons contact avec GBH pour voir s'il est possible, comme l'an dernier, d'ouvrir la gare haute, dont la visite constitue une vraie valeur ajoutée aux visites commentées de la gare basse.

Il a par ailleurs été proposé à la Ville de mettre en place un parcours photo le long du sentier de l'Aiguille, en lien avec le Funiculaire (photos présentées à l'assemblée). Les photos ont été prises par un membre de l'association lors des précédentes journées du



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Patrimoine, et s'inscrivent dans le style « Urbex » (exploration urbaine de lieux oubliés). La réalisation du projet sera liée à l'obtention, ou non, de la subvention demandée à la Ville (réponse prévue en mai).

Ce projet de parcours, qui s'inscrit pleinement dans une optique de valorisation d'une voie publique, a été soumis au CCH qui serait en mesure de soutenir également le projet.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2017.

Budget prévisionnel 2018

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2018. Il reprend, pour l'essentiel, la répartition budgétaire de l'année 2017 (1600 € de fonctionnement + budget dédié aux Journées du Patrimoine). Une ligne spécifique est créée, en lien avec un projet « Urbex » : il est précisé que sa réalisation est conditionnée à l'obtention d'une subvention municipale.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2017.

Cotisation 2018

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2018.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Christian MILLET est démissionnaire. Léa BOTTAGISI et Laurence REHN, qui ont toutes deux rejoint l'association en 2017, sont candidates. Les autres membres du conseil souhaitent se représenter.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Jean-Bernard LEMOINE, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Léa BOTTAGISI et Laurence REHN.



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2017) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

De l'assemblée générale il a été dressé le présent compte-rendu ainsi qu'un procès-verbal signé par le président et le trésorier.

Alexandre JURY